

Travaux de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP UpM)

Rapport de la délégation belge

Forum sur l'Avenir de la Méditerranée

Grenade (Espagne), 2-4 avril 2025

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION.....	1
II. SESSION INAUGURALE (3 AVRIL 2025 14:00 - 14:30)	2
III. SESSION I - CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS : PAIX ET STABILITÉ EN MÉDITERRANÉE (3 AVRIL 2025 14.30 - 16.00) 3	
IV. SESSION II - DÉFIS SPÉCIFIQUES RÉSULTANT DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES EN MÉDITERRANÉE (3 AVRIL 2025 16.00 - 17.30).....	5
V. SESSION III - LA QUESTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MÉDITERRANÉE (4 AVRIL 2025, 10.00 - 11.30H)	6
VI. SESSION IV - EMPLOI DES JEUNES ET ÉGALITÉ DES SEXES EN MÉDITERRANÉE (4 AVRIL 2025 12.00 - 13.30)	8
VII. SESSION FINALE (4 AVRIL 2025 13.30 - 14.00).....	10
VIII. ADOPTION DE LA DÉCLARATION DU FORUM SUR L'AVENIR DE LA MÉDITERRANÉE.....	11
IX. ANNEXES : DÉCLARATION DU FORUM SUR L'AVENIR DE LA MÉDITERRANÉE	12

I. INTRODUCTION

L'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP UpM) constitue la dimension parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM), qui a été créée le 13 juillet 2008 à Paris lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement des 43 pays participants.

La présidence espagnole de l'AP UpM en 2025 a organisé une conférence présidentielle spéciale intitulée *Forum de l'avenir de la Méditerranée*, qui s'est tenue du 2 au 4 avril à Grenade, en Espagne.

Son organisation fait suite à l'engagement pris lors du 8^{ème} Sommet des Présidents de parlement à Rabat en 2024 d'organiser ce forum parlementaire pendant la présidence espagnole.

La conférence visait à réunir les présidents et vice-présidents des parlements de tous les membres de l'AP UpM pour débattre au sein de quatre groupes de travail sur la migration, le changement climatique, l'emploi des jeunes et l'égalité des sexes en Méditerranée, ainsi que la paix et la stabilité dans la région. Cette réunion était également ouverte aux présidents des délégations et aux membres des délégations

ordinaires de l'Assemblée parlementaire de l'UpM. La conférence a également ciblé d'autres autorités parlementaires et non parlementaires au plus haut niveau.

Au total, une cinquantaine de parlementaires y ont participé, dont six présidents et quatre vice-présidents. La délégation belge comprenait la députée Kathleen Depoorter (N-VA) et la sénatrice Griet Van Ryckegem (N-VA), respectivement présidente de la délégation et membre effectif de la délégation belge de l'AP UpM. Les institutions suivantes étaient également représentées : l'Union pour la Méditerranée (UpM), la Commission européenne, le Parlement européen, la Fondation Anna Lindt¹, le gouvernement espagnol, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), l'AP OTAN, l'AP OSCE et l'*Institut européen de la Méditerranée* (IEMed).²

II. SESSION INAUGURALE (3 AVRIL 2025 14:00 - 14:30)

Mme Francina Armengol, Présidente du Congrès des députés espagnols et de l'Assemblée parlementaire de l'UpM, a accueilli les participants à Grenade, soulignant l'importance symbolique de cette ville en tant que carrefour des cultures méditerranéennes. Elle a fait de la migration le thème central de la présidence espagnole de l'AP UpM, appelant à une approche globale des causes de la migration, telles que les conflits et le changement climatique. Elle apprécie l'engagement du commissaire européen en charge de la matière et du secrétaire général de l'UpM et appelle à des alliances stratégiques, à une gestion durable des migrations et au respect des droits de l'homme. Elle souligne en outre le vieillissement de la population européenne qui, associé à une population jeune en Afrique, offre des possibilités de migration circulaire. Enfin, elle souligne l'importance du dialogue interculturel et des initiatives symboliques telles que la plantation d'oliviers comme geste de paix.

M. Pedro Rollán Ojeda, Président du Sénat espagnol, a rappelé le 30^{ème} anniversaire du processus de Barcelone, qui, selon lui, constitue une base historique pour la paix et la prospérité en Méditerranée. Le président du Sénat affirme que la migration est une responsabilité partagée qui exige des réponses coordonnées, humaines et efficaces. Il souligne que la migration, si elle est correctement organisée, offre des opportunités de croissance et de développement. Il appelle également à la paix dans les foyers de conflit tels que l'Ukraine et le Moyen-Orient et préconise une coopération fondée sur la solidarité, la sécurité et les valeurs partagées afin d'assurer un avenir stable aux générations futures.

Mme Dubravka Šuica, Commissaire européenne chargée de la Méditerranée, a souligné l'importance de renforcer la coopération entre l'UE et ses voisins méridionaux, y compris l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et la région du Golfe. Elle évoque les défis géopolitiques actuels, tels que la situation à Gaza, en Syrie et au Liban, et affirme que la paix est la base des réformes et de la stabilité. Mme Šuica a annoncé qu'elle présenterait à l'automne un nouveau pacte pour la Méditerranée, fondé sur de larges consultations. Ce pacte sera axé sur les domaines des énergies renouvelables, de la numérisation, des migrations et de la sécurité, tout en accordant une attention particulière aux jeunes. Elle propose la création d'un réseau d'universités méditerranéennes et d'un parlement des jeunes. Enfin, elle appelle à une action commune contre le crime organisé et les passeurs soulignant que la coopération est la clé d'un succès partagé dans la région.

S.M. le Roi Felipe VI d'Espagne accueille chaleureusement les participants à l'AP UpM à Grenade, une ville qui lui est chère. Il a souligné que ce forum, issu de la présidence marocaine, se poursuivra sous la direction de l'Espagne pour construire un avenir commun dans la région. À la lumière des graves conflits

¹ <https://alf.website/en/> La Fondation Anna Lindh (FAL) est une organisation intergouvernementale qui rassemble des organisations de la société civile, des institutions, des gouvernements et des acteurs du changement de toute la région euro-méditerranéenne. Par le biais de divers programmes et initiatives, elle crée des espaces où les gens peuvent se rencontrer, apprendre les uns des autres et collaborer sur des thèmes clés pertinents. En échangeant leurs connaissances et leurs expériences, ils construisent des réseaux significatifs qui transforment le dialogue en action, créant un effet d'entraînement qui renforce les individus et les communautés et propage un changement positif dans toute la région.

² <https://www.iemed.org/>

qui sévissent sur la rive orientale de la Méditerranée, il appelle à une action politique porteuse d'espoir. Il souligne la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza, du retour des otages et de la reprise de la diplomatie en vue d'une solution à deux États. Il attire également l'attention sur le changement climatique, le stress hydrique et la nécessité d'une action résiliente concertée. Les jeunes, selon S.M., méritent l'accès à l'éducation, à l'emploi et au logement, et la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes est également une priorité pour lui. Il considère l'UpM comme le pont le plus solide vers la paix, la stabilité et la prospérité partagée. Dans la perspective de l'année anniversaire 2025 (c'est-à-dire les 30 ans de la déclaration de Barcelone et les 10 ans de la Fondation Anna Lindh), il a appelé à ce que le nouveau pacte pour la Méditerranée soit façonné, entre autres, avec une énergie renouvelée. Il conclut par un appel à laisser parler le cœur dans la coopération politique, inspiré d'une inscription sur le mur d'un palais de Grenade : "Le cœur décide, le cœur gouverne".

III. SESSION I - CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS : PAIX ET STABILITÉ EN MÉDITERRANÉE (3 AVRIL 2025 14.30 - 16.00)

Mme Francina Armengol, Présidente du Congrès des députés espagnols et présidente de l'AP UpM, a ouvert la session en soulignant l'importance cruciale de l'engagement politique pour relever les défis géopolitiques dans la région méditerranéenne. Elle appelle à une approche intégrée qui inclut la migration, le changement climatique, la sécurité énergétique et l'égalité des sexes. La présidente de l'AP UpM souligne l'importance de la coopération entre les pays, en particulier entre l'Espagne et le Maroc, par le biais d'accords migratoires efficaces. Elle souligne que le développement durable et la solidarité entre les États sont essentiels à la stabilité. En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, elle souligne qu'une paix crédible et durable n'est possible qu'à travers une solution à deux États, avec un État palestinien viable coexistant avec Israël.

M. Nasser Kamel, secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM), a souligné la nécessité d'une "vision orientée vers la paix" au Moyen-Orient, arguant que la question israélo-palestinienne de longue date est à l'épicentre des tensions régionales. Il appelle à la réconciliation et à la coexistence sur la base d'une solution à deux États et souligne que l'UpM, en tant que seule organisation dont Israël et la Palestine sont membres à part entière, est particulièrement bien placée pour soutenir cette vision. Le secrétaire général de l'UpM prévient que l'absence de dialogues constructifs aura de graves conséquences géopolitiques et sécuritaires. Il souligne la résilience et la force de connexion de la région méditerranéenne, qui offre des possibilités de coopération transfrontalière et de prospérité.

M. Josep Ferré, directeur général de la Fondation Anna Lindh, a souligné l'importance du dialogue interculturel et de la coopération pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région méditerranéenne. Il souligne le rôle de la Fondation Anna Lindh dans la facilitation des échanges entre les sociétés et le renforcement de la compréhension mutuelle. M. Ferré souligne que la coopération culturelle et l'engagement civique sont essentiels pour lutter contre l'extrémisme et parvenir à une paix durable. Il appelle au renforcement des réseaux qui jettent des ponts entre les diverses communautés et souligne la nécessité d'efforts conjoints pour relever les défis communs.

M. Francisco Gaztelu Mezquiriz, directeur général pour l'Afrique du Nord à la direction générale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (DG MENA) de la Commission européenne, discute du rôle de la Commission européenne pour relever les défis communs dans la région méditerranéenne. Il souligne l'importance de la coopération en matière de gestion des migrations, de développement économique et de changement climatique. M. Gaztelu Mezquiriz souligne la nécessité d'une approche intégrée englobant à la fois les rives nord et sud de la Méditerranée. Il souligne que les partenariats et les initiatives communes sont essentiels pour promouvoir la stabilité et la prospérité dans la région.

M. Giuseppe Antoci (Italie), président de la commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme de l'AP UpM, a présenté les conclusions de la réunion de la commission politique sur la situation au Moyen-Orient. Il souligne la nécessité de renforcer les efforts diplomatiques et appelle à

la mise en place de mécanismes concrets de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Le président de la Commission constate l'aggravation de la situation humanitaire à Gaza et appelle à une approche commune pour réduire les tensions. Il souligne l'importance de la coopération multilatérale et de la solidarité pour trouver des solutions durables aux défis complexes de la région.

Mme Francis Armengol a ensuite ouvert le débat général.

Au cours du débat général, un large consensus s'est dégagé sur le besoin urgent de paix, de stabilité et de coopération en Méditerranée. Plusieurs députés ont souligné la catastrophe humanitaire à Gaza et ont appelé à un cessez-le-feu immédiat, à un accès humanitaire sans entrave et au redémarrage du processus de paix sur la base de la solution des deux États.

La migration est un thème récurrent du débat. Les orateurs appellent à une approche concertée, humaine et structurelle, axée à la fois sur la lutte contre les causes et sur l'ouverture de canaux de migration légale. La traite des êtres humains et la nécessité de lutter contre les réseaux criminels suscitent également des inquiétudes.

Plusieurs députés soulignent l'importance du dialogue interculturel, du respect mutuel et de l'éducation comme fondements d'une paix durable. Les jeunes et les femmes sont mentionnés comme des acteurs essentiels de la consolidation de la paix et du développement.

Il est appelé à la vigilance face à la militarisation croissante et plaidé pour la diplomatie et la coopération culturelle comme alternative. Certaines délégations, comme les délégations finlandaise et allemande, considèrent également la guerre en Ukraine comme une menace pour la stabilité de l'Europe et de la Méditerranée.

Le changement climatique, l'insécurité énergétique et les inégalités économiques sont également reconnus comme des facteurs sous-jacents d'instabilité. De nombreux intervenants ont appelé à une plus grande coopération régionale par l'intermédiaire de l'UpM, soulignant qu'elle devrait mettre en œuvre des projets concrets et ne pas se contenter de rester une plateforme de dialogue.

Enfin, des appels répétés sont lancés pour donner aux jeunes générations un rôle central, non seulement en tant que groupe cible, mais aussi en tant qu'interlocuteurs à part entière. L'idée de créer un Parlement des jeunes pour la Méditerranée est largement soutenue.

Mme Kathleen Depoorter, présidente de la délégation belge, prend la parole au cours de ce débat. C'est un honneur pour elle de partager la vision belge des défis de la région méditerranéenne. Elle explique d'ailleurs que la Méditerranée est la mer de sa jeunesse et qu'elle lui tient à cœur.

La migration est l'un des plus grands défis de notre époque. C'est une question qui exige une réponse coordonnée, humaine et durable. Une réponse qui concilie responsabilité et solidarité, en respectant à la fois nos valeurs humanitaires et notre modèle social.

Cette réponse doit être collective et continue. Nous devons nous attaquer aux causes profondes des migrations et garantir une coopération efficace entre les régions. Aucun pays ne peut relever ce défi seul. Il s'agit d'une responsabilité partagée, qui nécessite des partenariats solides entre les pays d'origine, de transit et de destination. La coopération régionale est cruciale à cet égard.

Grâce aux efforts diplomatiques et aux programmes de développement dans les pays d'origine, nous pouvons contribuer à créer des conditions qui réduisent les migrations forcées. Parallèlement, nous devons lutter contre les trafiquants d'êtres humains qui exploitent les personnes vulnérables. Mme Depoorter appelle à la mise en place de voies de migration légales et d'accords sur la mobilité de la main-d'œuvre qui offrent des alternatives sûres aux dangereux voyages à travers la Méditerranée.

Le nouveau gouvernement belge s'est engagé à mener une politique migratoire équitable et ferme. L'objectif principal est de lutter contre les flux migratoires incontrôlés et massifs, d'augmenter les retours

et de garantir une politique d'asile humaine. Pour ce faire, la Belgique soutient une approche commune de l'UE qui favorise la solidarité entre les États membres de l'UE tout en évitant que certains pays ne subissent une pression disproportionnée. Le gouvernement soutient les initiatives offrant des voies de migration légales et contrôlées, telles que les partenariats de talents reliant les migrants aux opportunités d'emploi dans les secteurs en pénurie. Parallèlement, des efforts sont déployés pour améliorer les politiques d'intégration. L'enseignement de la langue, la formation et l'accès à l'emploi sont essentiels pour permettre aux jeunes migrants d'apporter une contribution positive à notre société. Une intégration réussie profite à la fois aux migrants et aux communautés d'accueil. Cela inclut la mise en œuvre du pacte européen sur l'immigration et l'asile, qui est considéré comme un pas dans la bonne direction. En même temps, elle est convaincue que la politique de retour doit être garantie. La révision prévue de la directive européenne sur le retour rend cette réforme nécessaire.

En outre, le gouvernement belge reste fidèle à son engagement d'offrir une protection à ceux qui en ont réellement besoin. Nous garantissons le droit d'asile à ceux qui fuient la guerre et les persécutions, et nous veillons à ce que les retours de ceux qui n'ont pas le droit d'asile se fassent dans la dignité et le respect des droits de l'homme.

Mme Depoorter a expliqué que le parti politique auquel elle appartient n'avait pas soutenu le *Pacte mondial des Nations unies pour les migrations*. Les principales objections à ce pacte étaient l'absence de mesures contre la migration illégale, la possibilité d'une régularisation facile, l'accès aux services de base quel que soit le statut de résidence, l'assouplissement du regroupement familial et la difficulté de gérer la migration.

La Belgique a toujours été - et continuera d'être - un partenaire fiable dans le processus de migration. Mme Depoorter demande d'aller au-delà d'une politique purement réactive et d'adopter des stratégies proactives et à long terme. Le défi de la migration n'est pas insurmontable, mais il exige du courage, de la vision et de la solidarité. Elle termine son discours par un appel au renforcement de la coopération régionale et à l'investissement dans des solutions durables. Une politique migratoire plus stricte, humaine et efficace profite à tous.

IV. SESSION II - DÉFIS SPÉCIFIQUES RÉSULTANT DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES EN MÉDITERRANÉE (3 AVRIL 2025 16.00 - 17.30)

M. Mohamed Aboueleneen, Vice-président de la Chambre des représentants d'Égypte, a ouvert la deuxième session.

Mme Pilar Cancela Rodríguez, Secrétaire d'État aux migrations (Espagne), a ouvert son discours par un accueil chaleureux, soulignant l'interconnexion historique et culturelle des pays méditerranéens. Elle affirme que la région est à la fois un pont et une frontière - physique et socio-économique - avec des défis communs tels que le vieillissement, la croissance démographique et les conflits. Elle considère la migration comme un phénomène structurel et positif, mais regrette que le débat public réduise souvent la migration à la menace et à l'illégalité. Mme Cancela plaide en faveur d'un discours plus réaliste qui considère la migration comme nécessaire pour les marchés du travail européens et le déclin démographique, sans rejeter la valeur humaine des pays d'origine. Elle souligne l'importance des droits de l'homme, de l'inclusion et de la rupture avec les récits haineux et xénophobes. La migration irrégulière, dit-elle, doit être traitée non seulement par le contrôle des frontières, mais surtout par le partenariat avec les pays d'origine, la coopération multilatérale et la migration circulaire. Enfin, elle appelle à réduire le fossé entre le Nord et le Sud et à gérer les migrations comme une responsabilité partagée fondée sur la solidarité et les droits de l'homme.

M. Aboueleneen a ensuite ouvert le débat.

De nombreux intervenants soulignent que la migration en Méditerranée est une question structurelle et multidimensionnelle, et non un incident temporaire. Le bilan humain des conflits, le changement climatique et l'inégalité économique sont à maintes reprises mis en avant comme des moteurs des flux migratoires.

Un plaidoyer en faveur d'un partage équitable des responsabilités entre les pays d'origine, de transit et de destination, y compris des mécanismes de retour conjoints et des canaux de migration légale, est repris. Certains pays présentent des exemples nationaux de gestion réussie des migrations, tels que des campagnes de régularisation ou des accords de travail bilatéraux, fondés sur les droits de l'homme, la solidarité et le respect mutuel. Des critiques sont également formulées à l'encontre des politiques migratoires en Europe, qui seraient trop réactives et fondées uniquement sur les aspects sécuritaires.

La nécessité d'investir dans les infrastructures d'accueil, l'éducation, la politique de la jeunesse et les opportunités économiques durables dans les pays d'origine est mentionnée à plusieurs reprises. Les orateurs mettent également en garde contre l'impact négatif de la désinformation et des discours de haine, en particulier à l'encontre des jeunes.

Un thème récurrent est la nécessité d'un cadre politique européen et méditerranéen coordonné, soutenu à la fois par les gouvernements et la société civile.

Enfin, plusieurs participants, dont un représentant de la jeunesse, soulignent l'importance du dialogue interculturel, du partage des responsabilités et du fait de placer la dignité humaine au centre du débat sur la migration.

V. SESSION III - LA QUESTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MÉDITERRANÉE (4 AVRIL 2025, 10.00 - 11.30H)

M. Rachid Talbi El Alami, Président de la Chambre des représentants du Maroc, vice-président de l'AP UpM, a ouvert la troisième session.

M. Hugo Morán, secrétaire d'État à l'environnement (Espagne), souligne que le changement climatique n'est plus un simple risque futur, mais une réalité existante avec des impacts tangibles sur la santé, l'économie, les écosystèmes et la sécurité alimentaire. Il rappelle l'impact dramatique des vagues de chaleur, des sécheresses, des inondations et des incendies de forêt, y compris en Espagne, avec des milliers de morts dans le monde et de graves dommages à l'agriculture et à la biodiversité. L'Espagne se trouve dans une zone particulièrement vulnérable et a donc mis en place un vaste cadre stratégique pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050.

M. Morán a souligné que l'atténuation et l'adaptation sont inextricablement liées. Les plans nationaux d'adaptation de l'Espagne comprennent la gestion de l'eau, la protection des écosystèmes marins, une agriculture résistante au climat, des pratiques touristiques durables et des solutions naturelles, telles que la restauration des bords de rivières pour atténuer les inondations.

Il appelle à la coopération entre les gouvernements aux niveaux local, régional et national, et souligne l'importance de la science pour guider les politiques. Il conclut en incitant les parlements à défendre explicitement le rôle de la science à une époque où elle est soumise à des pressions. Après tout, les connaissances scientifiques sont la base d'un avenir résilient et durable.

M. Joško Klisovic, membre croate de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), présente le rapport "Une transition énergétique durable pour la Méditerranée". Il souligne le rôle crucial des villes, municipalités et régions dans la lutte contre le changement climatique en Méditerranée. Les gouvernements locaux sont en première ligne des impacts et des solutions et ont le mandat et la proximité avec les citoyens pour mettre en œuvre des politiques efficaces. Il appelle à des politiques climatiques ambitieuses et équitables, ancrées dans la cohésion sociale, les droits de l'homme et la responsabilité partagée.

Il demande des objectifs contraignants et un financement équitable pour les énergies renouvelables, l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau en tant que bien commun. Les gouvernements locaux sont essentiels à la transition énergétique et à la protection des écosystèmes marins, qui devraient être considérés comme un patrimoine collectif.

M. Klisovic souligne que la politique climatique est aussi une politique sociale et que l'impact sur les conditions de travail, comme le travail dans des conditions de chaleur extrême, nécessite de toute urgence une plus grande attention. Il appelle à une nouvelle stratégie euro-méditerranéenne qui reconnaisse les autorités locales comme des partenaires à part entière. L'ARLEM travaille activement avec l'Union pour la Méditerranée et les forums internationaux tels que la COP et le Sommet de l'Océan de l'ONU pour renforcer la voix des régions. L'action locale est la clé d'un avenir équitable et durable.

M. Roger Albinyana, directeur général de l'Institut européen de la Méditerranée (IEMED), souligne que le changement climatique n'est pas un problème du futur, mais une urgence à laquelle il faut donner une priorité absolue dès maintenant. Malgré l'instabilité géopolitique et le commerce, il met en garde contre la négligence de la politique climatique. Il appelle l'UE à conserver son rôle de chef de file en matière de réduction des émissions et de réglementation écologique. Cela s'est avéré crucial pour les progrès réalisés dans des pays tels que le Maroc, l'Égypte et la Jordanie.

Il souligne les inégalités au sein de la région : tous les pays n'ont pas le même accès au financement ou la même capacité à mettre en œuvre efficacement les politiques climatiques. Il appelle donc à trois actions clés : le renforcement de la gouvernance régionale du climat dans l'espace méditerranéen, l'augmentation du financement du climat par des moyens publics et privés (tels que les obligations vertes et les financements mixtes), et la coopération technologique et le renforcement des capacités.

M. Albinyana souligne que le manque de reconnaissance politique de la Méditerranée en tant qu'unité climatique unique sur la scène mondiale - par exemple dans le cadre des négociations climatiques de l'ONU - rend la coopération difficile. Enfin, il appelle les parlements à user de leur influence pour réaliser une transition sociale, technologique et écologique dans l'intérêt d'un avenir prospère et durable pour l'ensemble de la région.

Talbi El Alami, vice-président de l'AP UpM, a ensuite ouvert le débat.

Le débat général sur le changement climatique souligne unanimement l'urgence et la gravité de la situation en Méditerranée, une région qui se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale. Plusieurs représentants parlementaires de la région appellent à une action immédiate et coordonnée. Il existe un large consensus sur le fait que le changement climatique n'est plus une menace future, mais une réalité quotidienne aux conséquences socio-économiques considérables, telles que les vagues de chaleur extrême, la sécheresse, les inondations, les pénuries d'eau, l'insécurité alimentaire et les migrations.

Il souligne que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone offre des possibilités d'innovation, de croissance durable et d'emploi. Dans le même temps, plusieurs intervenants mettent en garde contre le fait que cette transition doit être socialement équitable, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables, tels que les femmes, les jeunes, les communautés côtières et les pays en développement.

Plusieurs délégations, dont celles de Malte, de l'Italie, de la Turquie, de l'Algérie et de la Grèce, ont présenté leurs stratégies nationales, allant des investissements dans les énergies renouvelables et la gestion de l'eau à la législation en matière de réduction des émissions.

Les représentants de la jeunesse soulignent la nécessité d'une collaboration intergénérationnelle, de l'inclusion sociale et de l'intégration de la dimension de genre dans la politique climatique. Ils appellent à un changement de paradigme dans lequel la politique climatique place les personnes et les écosystèmes au centre, en laissant la place aux voix locales et aux solutions innovantes.

Enfin, certains orateurs critiquent l'inégalité mondiale en matière de responsabilité climatique et appellent à un soutien financier équitable de la part des pays industrialisés. Ici, le changement climatique est considéré non seulement comme un défi écologique, mais aussi comme une question de justice mondiale et de responsabilité historique. L'appel lancé à la fin du débat est clair : travailler ensemble pour un avenir juste, inclusif et durable pour l'ensemble de la région méditerranéenne.

VI. SESSION IV - EMPLOI DES JEUNES ET ÉGALITÉ DES SEXES EN MÉDITERRANÉE (4 AVRIL 2025 12.00 - 13.30)

Mme Pina Picierno, Vice-présidente du Parlement européen, a ouvert la dernière session du forum en soulignant l'importance des questions débattues pour l'avenir de la région méditerranéenne. Elle identifie le chômage des jeunes et l'égalité des sexes comme des piliers essentiels pour un avenir durable et inclusif.

Mme Picierno souligne la nécessité de donner la priorité à ces questions dans les politiques publiques, compte tenu des défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes et les femmes sur le marché du travail. Elle souligne l'urgence de réduire l'écart entre le niveau d'éducation et les possibilités d'emploi, en particulier dans les pays du sud de la Méditerranée où les jeunes émigrent en masse par manque de perspectives.

Elle souligne également l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier la lutte contre l'écart salarial et la promotion des femmes dans des rôles de direction. Mme Picierno appelle au partage des meilleures pratiques, telles que la semaine de l'égalité des sexes du Parlement européen, et encourage les pays de la région à adopter des initiatives similaires.

Mme Amparo Merino, secrétaire d'État à l'économie sociale (Espagne), a ouvert son discours en évoquant Grenade et la mer Méditerranée comme des lieux de rencontre historiques où les cultures ont cohabité pacifiquement pendant des siècles. Elle a souligné l'engagement actif de l'Espagne dans la coopération euro-méditerranéenne à travers le processus de Barcelone depuis 1995 et soutient aujourd'hui le Pacte pour la Méditerranée comme moyen de prospérité partagée, de paix et de développement social.

Elle se réfère au Sommet de Marrakech (2022), où il a été décidé de placer les jeunes et les femmes au centre par le biais d'un travail de qualité reconnaissant l'économie sociale comme un modèle de résilience. Mme Merino se félicite donc de l'initiative du Comité économique et social européen visant à associer plus étroitement les jeunes au dialogue social et civil dans la région.

Depuis 2020, le gouvernement espagnol poursuit des réformes du marché du travail qui garantissent un travail décent. Grâce au dialogue social avec les syndicats et les employeurs, les contrats temporaires ont été réduits, les salaires augmentés et les inégalités réduites - avec des avantages mesurables pour les femmes et les jeunes. Mme Merino affirme que le travail respectable est essentiel à la démocratie et à une société participative.

Enfin, elle plaide pour une approche inclusive de la migration : les migrants ne sont pas un fardeau, mais des personnes qui ont des droits. Des emplois de qualité sont la clé de l'intégration et de l'autonomie. Elle souligne l'importance de la paix, de la stabilité et du respect du droit international, en insistant sur la nécessité d'une solution à deux États pour la Palestine comme base d'un développement durable dans la région.

Mme Picierno a ensuite ouvert le débat.

L'observation selon laquelle les jeunes et les femmes du sud et du nord de la Méditerranée sont touchés de manière disproportionnée par le chômage, la sous-représentation dans la prise de décision et les inégalités structurelles sur le marché du travail a été au cœur de ce débat. Il a été souligné que ces

groupes ne devraient pas être considérés comme de simples groupes cibles, mais comme des acteurs politiques actifs ayant le droit de participer pleinement aux processus sociaux et institutionnels.

Les intervenants ont souligné l'importance d'un suivi systématique de l'égalité des sexes et de la participation des jeunes, notamment par le biais de stratégies nationales et d'initiatives transfrontalières. Dans le même temps, ils ont appelé à un meilleur alignement entre les niveaux d'éducation et le marché du travail, ainsi qu'au renforcement des compétences qui répondent aux transitions verte et numérique. Plusieurs pays ont présenté leurs propres mesures, telles que les plans nationaux pour la jeunesse, la législation sur l'égalité des sexes, les programmes d'intégration économique des femmes dans les zones rurales et les investissements dans l'éducation et l'esprit d'entreprise.

L'attention a également été attirée sur l'inégalité croissante en matière de mobilité au sein de la région. Les jeunes des pays du Sud ont dénoncé les obstacles qu'ils rencontrent en matière de migration légale et d'échange, et ont appelé à plus de réciprocité dans les politiques de mobilité. Le dialogue culturel et la coopération intergénérationnelle ont été présentés comme des outils nécessaires pour briser les stéréotypes persistants et l'exclusion sociale.

Mme Griet Vanryckegem, membre de la délégation belge, prend la parole au cours de ce débat. C'est un honneur et un privilège pour elle, en tant que sénatrice belge et député flamande, de s'adresser à l'assemblée parlementaire. Elle a remercié les organisateurs de ce forum pour leur chaleureuse hospitalité et leur excellente organisation.

Les défis auxquels est confrontée la région méditerranéenne sont vastes et complexes. Les conflits, les migrations, le changement climatique et les inégalités socio-économiques constituent un combat difficile. Cependant, nous ne pouvons relever ces défis que par la coopération et le dialogue.

Notre région attache une grande importance à la coopération multilatérale et croit fermement au pouvoir du dialogue comme moteur d'une paix et d'une stabilité durables. En tant que membre de l'Union européenne et participant actif aux partenariats internationaux, la Belgique et ses États fédérés restent engagés dans le renforcement des liens entre les pays méditerranéens. Ceci est conforme aux objectifs de nos accords de gouvernement, qui donnent la priorité à la coopération internationale et à la promotion de la paix et de la sécurité.

Dans ce contexte, Mme Vanryckegem a souhaité confirmer l'importance des thèmes qui seront abordés lors de la réunion de Grenade.

Paix et stabilité, et migration : la Méditerranée est à la fois un pont et une frontière. Elle appelle à la poursuite des travaux sur une approche équilibrée mais rigoureuse, alliant humanité et responsabilité, afin que les flux migratoires restent gérables et équitables pour tous les pays concernés.

Ensuite le changement climatique : l'impact du changement climatique sur nos régions ne doit pas être sous-estimé.

Cela amène Mme Vanryckegem au thème de la session d'aujourd'hui : si nous voulons parvenir à la paix, à une migration humaine mais gérable et à des solutions innovantes aux défis climatiques, nous devons investir dans nos jeunes, dans l'éducation, dans l'emploi pour les jeunes et dans l'égalité des sexes. Si nous pouvons débattre ici aujourd'hui, nous réunir dans cette ville historique, c'est grâce à notre bonne éducation. Les hommes et les femmes qui se réunissent et débattent ici avec un esprit ouvert et un grand respect mutuel sont un exemple.

Jusqu'en juin, Mme Vanryckegem enseignait encore l'histoire à ses élèves et aujourd'hui, elle siège ici en tant que députée. Ce ne sont pas seulement ses anciens élèves, mais tous les jeunes des pays représentés aujourd'hui qui nous regardent et placent tous leurs espoirs en nous, hommes et femmes politiques, pour aborder ensemble ces questions importantes.

En tant que professeur, elle a enseigné le Moyen-Âge, une période turbulente, pleine de conflits mais aussi de grandes réalisations. Malgré sa situation frontalière, Grenade était également un centre intellectuel et culturel important à l'époque. C'est un endroit qui nous montre qu'un mélange de toutes ces influences peut finalement donner naissance à une belle ville. Aujourd'hui, cette ville nous offre un moment et une occasion de passer d'un kaléidoscope d'opinions et de cultures - parfois - distinctes à une fenêtre d'opportunité, une fenêtre qui ouvre des perspectives.

C'est le moment de souligner l'importance d'investir dans la jeunesse et l'égalité des sexes, car cela signifie investir dans l'avenir de nos régions.

La Méditerranée est une région d'une immense richesse historique, culturelle et économique. Il faut veiller à ce qu'elle reste également une région de paix, de stabilité et de prospérité. Cela ne peut se faire qu'en s'appuyant sur les fondements de la coopération et du respect mutuel.

Mme Vanryckegem a apprécié les échanges constructifs qui ont eu lieu au cours de ce forum et a souhaité à chacun de poursuivre avec succès cet important dialogue. Elle conclut en nous appelant à faire la différence ensemble.

VII. SESSION FINALE (4 AVRIL 2025 13.30 - 14.00)

Mme Pina Picierno, vice-présidente du Parlement européen, a souligné que l'avenir de la Méditerranée dépendait d'une responsabilité partagée et de choix concrets. Elle souligne le besoin de stabilité, la paix au Moyen-Orient étant une priorité, et la capacité à mettre en œuvre le changement ensemble dans un monde qui évolue rapidement. Le changement climatique, les migrations, l'emploi et la radicalisation sont des défis communs qui nécessitent une approche coordonnée. Elle appelle à un renforcement du multilatéralisme et de la coopération. La diplomatie parlementaire et culturelle devrait être mise à profit à cet égard. L'UpM doit être le moteur d'un véritable dialogue et de solutions. Ce n'est qu'à cette condition que la région pourra devenir un espace de paix et de prospérité partagée.

M. Mohamed Aboueleneen, vice-président de l'AP UpM, a fait l'éloge des propositions intéressantes et a appelé à une plus grande implication de l'Europe dans la coopération méditerranéenne. Il a évoqué la tragédie de Gaza et a exhorté Israël à respecter le droit international et à instaurer une paix juste. L'Égypte a lancé une initiative d'aide humanitaire et de reconstruction soutenue par plusieurs pays. Il a souligné l'importance du rôle des jeunes et de la coopération avec les institutions éducatives. La présidence égyptienne souhaite jouer un rôle crucial dans la promotion de la paix, de la prospérité et d'un dialogue constructif dans la région. Enfin, il appelle à la fin du conflit et à une solution à deux États.

M. Rachid Talbi El Alami, vice-président de l'AP UpM, a souligné que Grenade symbolise la rencontre entre le Nord et le Sud. Malgré les nouvelles tragiques en provenance de Gaza, il conclut le forum sur une note positive. Il évoque les 30 années du processus de Barcelone, qui ont été marquées par de nombreux succès politiques et sociaux, mais aussi par des espoirs non comblés. L'accent est mis sur la paix, la sécurité et la fin des conflits, en particulier la question palestinienne, en insistant sur une solution juste à deux États, avec Jérusalem comme capitale de la Palestine. Le vice-président aborde également des défis tels que le chômage des jeunes, l'égalité des sexes, le changement climatique et les migrations, en soulignant la nécessité d'une coopération internationale et du respect du droit international. Il appelle à la lutte contre la radicalisation, à la protection de l'intégrité territoriale et au renforcement de l'alliance méditerranéenne dans le monde. Enfin, il souligne l'histoire commune et la nécessité de combler le fossé entre le Nord et le Sud et invite tout le monde à poursuivre la coopération.

La présidente de l'AP UpM, Mme Armengol, a clôturé le forum en remerciant les intervenants, les parlementaires et toutes les autres parties prenantes pour leurs précieuses contributions au cours des deux jours du Forum sur l'Avenir de la Méditerranée. Elle a souligné que les conclusions du forum reflétaient un sentiment commun, en particulier sur la migration. Celle-ci doit être abordée à la fois comme une réalité et comme une opportunité, la coopération entre les pays d'origine, de transit et de

destination étant au cœur de cette démarche. Malgré les défis qu'elle pose, la migration peut apporter des avantages à tous les pays concernés, à condition de faire preuve de solidarité et de partager les responsabilités.

Elle évoque également la situation complexe au Moyen-Orient, les défis du changement climatique et l'augmentation du chômage chez les jeunes, en particulier les femmes. Mme Armengol salue l'engagement actif des commissions parlementaires de l'AP UpM et demande que l'on continue à s'intéresser aux régions parfois oubliées du pourtour méditerranéen. Elle exhorte les futurs présidents de l'AP UpM à organiser des réunions régulières afin de poursuivre la coopération.

Elle propose également de passer en revue les succès et les lacunes du partenariat régional lors du 10^{ème} Forum régional qui se tiendra à Barcelone le 28 novembre, à l'occasion de la Journée de la Méditerranée.

Elle exprime sa gratitude pour la contribution de la Fondation Anna Lindh et de ses jeunes représentants, qui sont une voix importante pour l'avenir. Elle encourage le renforcement de la coopération entre l'UpM et la Fondation Anna Lindh par un accord formel.

Enfin, la présidente de l'AP UpM a également fait référence à une proposition de création d'un groupe de présidents de parlements méditerranéens, dont ce forum pourrait être considéré comme une première édition. Elle invite tous les participants à la prochaine réunion qui se tiendra à Malaga en juin, lorsque la présidence espagnole prendra fin et que le parlement égyptien reprendra la présidence de l'AP UpM.

VIII. ADOPTION DE LA DÉCLARATION DU FORUM SUR L'AVENIR DE LA MÉDITERRANÉE.

Enfin, *Francina Armengol, présidente de l'AP UpM*, a proposé de soumettre à l'approbation la version finale de la déclaration finale commune du Forum sur l'avenir de la Méditerranée (voir annexe).

Elle informe les participants que cette version finale du texte sera distribuée physiquement dans la salle. Elle diffère de la version que le Secrétariat de la Présidence espagnole de l'AP UpM avait précédemment envoyée aux secrétariats nationaux pour qu'ils y apportent d'éventuels amendements constructifs. Elle souligne que ce texte est le résultat des efforts conjoints de toutes les délégations parlementaires présentes, avec des contributions soumises oralement et par écrit au cours des derniers jours.

Le président de l'AP UpM a présenté oralement les différents amendements du texte final qui n'avaient pas été communiqués auparavant :

- À la suggestion de la délégation égyptienne, le paragraphe 3 de la déclaration ajoute que l'assemblée exprime son plein soutien à la solution des deux États, où les citoyens israéliens et palestiniens peuvent vivre pacifiquement côte à côte. Le même paragraphe exprime également son soutien au plan de reconstruction égyptien pour Gaza, qui a été présenté au Caire en mars et a depuis été approuvé par la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique.
- En outre, à la suggestion de l'Égypte, un nouveau point (numéro 10) a été ajouté pour féliciter la ville de Tirana (Albanie) pour sa désignation en tant que "Capitale méditerranéenne de la culture 2025" et Alexandrie (Égypte) en tant que "Capitale méditerranéenne du dialogue 2025". Ces reconnaissances symboliques marquent la première édition d'une coopération conjointe entre la Fondation Anna Lindh et l'Union pour la Méditerranée en matière de promotion de la culture et de l'identité. Il est également mentionné que Tétouan (Maroc) et Matera (Italie) seront les prochaines villes à recevoir cette reconnaissance en 2026.
- Dans la partie de la déclaration traitant des défis spécifiques des flux migratoires en Méditerranée (chapitre 2), à la demande du Maroc, le paragraphe 13 reconnaît les progrès réalisés avec l'adoption du Pacte européen sur les migrations et l'asile. Il fait également référence

à l'évolution positive des politiques nationales de migration et d'asile des pays partenaires de la région.

- En outre, à la suggestion conjointe de la Jordanie et de l'Espagne, un passage a été ajouté au paragraphe 14, dans lequel la réunion s'élève contre la rhétorique raciste et xénophobe. Elle appelle également à la mise en place de programmes de sensibilisation aux réalités de la migration, dans une optique d'inclusion et de compréhension mutuelle.

Le président de l'UpM a précisé que, compte tenu de ces quelques amendements tardifs, la présidence espagnole enverra la version finale avec les amendements susmentionnés aux secrétariats nationaux, en vue d'un accord écrit sur le texte final afin que la liste complète des signataires puisse être rendue transparente et accessible au public.

Mme Van Ryckegem et Mme Depoorter ont ensuite informé la présidence espagnole de leur décision de ne pas signer la déclaration finale.

*

* *

IX. ANNEXES : DÉCLARATION DU FORUM SUR L'AVENIR DE LA MÉDITERRANÉE

DÉCLARATION DE GRENADE SUR L'AVENIR DE LA MÉDITERRANÉE

Le Forum sur l'avenir de la Méditerranée s'est tenu du 2 au 4 avril 2025 à Grenade, dans le cadre de la présidence espagnole de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (APUpM). Cette conférence a réuni les présidents, les vice-présidents et les représentants des parlements des pays membres de cette Assemblée et du Parlement européen, ainsi que des représentants d'autres assemblées parlementaires telles que l'OTAN, l'OSCE, l'UIP et le Conseil de l'Europe. Elle a été inaugurée par S.M. le Roi d'Espagne et a été présidée par la présidente du Congrès des députés, Mme Francina Armengol, et par le Président du Sénat, M. Pedro Rollán. La Commissaire européenne pour la Méditerranée, Mme. Dubravka Suica, qui a présenté le nouveau Pacte pour la Méditerranée, ainsi que le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, l'ambassadeur Nasser Kamel, y ont participé afin de renforcer les liens de coopération entre les parties exécutive et parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.

La tenue du Forum sur l'avenir de la Méditerranée répond à l'engagement pris lors du dernier Sommet des Présidents des Parlements membres de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, qui s'est tenu à Rabat, les 15 et 16 février 2024, par la présidente du Congrès des Députés et par le premier vice-Président du Sénat, M. Maroto. Le Forum a eu lieu à l'occasion de la présidence espagnole de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.

Le thème choisi par la présidence espagnole pour la période 2024-2025 est **la situation migratoire en Méditerranée à partir d'une approche globale**. Par conséquent, la présidence espagnole a commencé par effectuer une mission spéciale de vérification à Chypre, afin de s'informer de première main sur la situation migratoire dans ce pays. Elle s'est poursuivie avec la tenue à Lanzarote d'une réunion des parlements du sud de l'Union européenne et de la rive sud de la Méditerranée pour aborder les défis spécifiques des mouvements migratoires entre les pays d'origine, de transit et de destination les plus touchés. Dans la continuité de ce travail, l'objectif du Forum sur l'avenir de la Méditerranée était d'aborder les causes des mouvements migratoires de manière transversale. C'est pourquoi, au cours de quatre tables rondes, les présidents et les représentants des parlements et d'autres organisations internationales invités ont abordé les questions des conflits ouverts dans la région méditerranéenne et, en particulier, la situation au Moyen-Orient, les défis migratoires, le changement climatique, l'emploi des jeunes et l'égalité des sexes dans la région méditerranéenne.

À l'issue des discussions, les textes suivants ont été adoptés :

CONCLUSIONS

I. CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS : LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

Les présidents, les vice-présidents et les représentants des parlements :

1. Soulignent que la Méditerranée est un espace partagé qui fait face à une série de défis qui exigent de la placer au centre de l'agenda européen et régional. Il est nécessaire de continuer à s'engager en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité, du dialogue et du respect du droit international, ainsi qu'en faveur du développement politique, économique et social et de la formation d'alliances avec les pays de la région, ce qui se traduira par un **renforcement effectif du partenariat régional**, des institutions qui l'incarnent et des politiques et moyens qui sont déployés en faveur de la région méditerranéenne ;
2. Reconnaissent que la paix, la sécurité et la stabilité dans la région méditerranéenne sont conditionnées par le **conflit au Moyen-Orient** et les répercussions qu'il a eues sur l'ensemble de la région ;
3. Saluent l'accord de cessez-le-feu et de libération des otages conclu en janvier 2025 à Gaza, condamnent la reprise des hostilités et la mort de civils, y compris d'enfants, dans les frappes aériennes, et appellent à la cessation définitive des hostilités pour mettre fin aux souffrances des civils et des otages, au retour immédiat au dialogue et à la mise en œuvre intégrale de l'accord. Ils souhaitent que la reprise des négociations aboutisse à l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza, au rétablissement immédiat de l'accès à l'eau et à l'électricité et à la libération de tous les otages. Ils expriment leur ferme soutien à la solution des deux États, en envisageant que les peuples palestinien et israélien coexistent pacifiquement côte à côte. Ils soutiennent l'initiative égyptienne pour le relèvement rapide et la reconstruction de Gaza, présentée au Sommet du Caire le 4 mars et adoptée par la Ligue arabe et l'Organisation de Coopération islamique (OCI). Et il se félicitent des efforts déployés, sur le plan humanitaire, pour poursuivre les préparatifs en vue de la Conférence internationale qui se tiendra en juin à New York au siège de l'Organisation des Nations Unies ;
4. Se félicitent du cessez-le-feu de novembre 2024 entre le Liban et Israël, mais notent que la priorité demeure de consolider ce cessez-le-feu afin de parvenir à

- une cessation permanente des hostilités et de faire progresser la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
5. Notent qu'ils restent attentifs à l'évolution de la période de transition politique et constitutionnelle en Syrie, après la chute du régime d'Assad en décembre. Ils condamnent fermement les récentes violences contre les civils dans la région côtière de la Syrie et exhortent les autorités de transition à assurer la protection de tous les civils. Et ils espèrent que la transition sera pacifique et inclusive, dans l'esprit de la résolution 2254, et dirigée par les Syriens, afin de répondre aux aspirations du peuple syrien et de contribuer à la stabilité régionale, dans le respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie ;
 6. Soulignent la capacité des gouvernements et des institutions méditerranéennes à **promouvoir le dialogue dans la région méditerranéenne** et à encourager la coopération dans des secteurs clés, y compris la promotion de projets ayant un impact sur les citoyens ;
 7. Affirment que le **renforcement de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée** constitue une occasion unique pour redoubler les efforts par le biais de la légitimité démocratique et de la capacité de mobilisation et de dialogue des Parlements euro-méditerranéens. A cet égard, ils apprécient la contribution de la Commission politique de l'Assemblée sous forme de présentation de ses conclusions sur la situation au Moyen-Orient. Ils encouragent les futures présidences de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée à planifier un calendrier régulier de réunions et de conférences et à participer activement aux rencontres des hauts fonctionnaires et aux forums régionaux de l'Union pour la Méditerranée afin de maintenir une coopération active entre les pouvoirs exécutif et parlementaire. En particulier, ils encouragent la prochaine présidence égyptienne à tenir une réunion à l'occasion de la Journée de la Méditerranée le 28 novembre, coïncidant avec le 10^{ème} Forum régional, afin d'analyser les succès et les échecs de ces décennies ;
 8. Se félicitent du changement de cycle de la politique méditerranéenne de l'Union européenne en 2025, coïncidant avec le 30^{ème} anniversaire du processus de Barcelone, avec la nomination d'une nouvelle commissaire européenne pour la Méditerranée et la création d'une récente Direction générale pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et le Golfe (DG MENA), qui donnera lieu à l'adoption d'un nouveau **Pacte pour la Méditerranée** ;
 9. Saluent la contribution de la **Fondation Anna Lindh, FAL**, avec le lancement du nouveau programme pluriannuel 2025-2028 et sa participation à cette Conférence à travers la tenue d'un événement parallèle intitulé « Jeunesse méditerranéenne en action Dialogues ALF4ThePact - Recentrer la dimension humaine et culturelle dans le partenariat euro-méditerranéen. Le nouveau Pacte pour la Méditerranée, une occasion à ne pas manquer », qui a réuni des participants de la société civile, des jeunes, des médias et des représentants

d'institutions dans le but de partager des idées et de proposer des solutions dans un exercice de dialogue interculturel ;

10. Félicite la ville de **Tirana** pour sa désignation en tant que **capitale méditerranéenne de la culture 2025**, ainsi que la ville d'**Alexandrie** pour sa désignation en tant que **capitale méditerranéenne du dialogue 2025** dans le cadre de la première édition de cette initiative conjointe de la FAL et de l'UpM visant à célébrer l'identité et la coopération euro-méditerranéennes, une reconnaissance qui **passera en 2026 à Tétouan et Matera** ;

II. LES DÉFIS SPÉCIFIQUES DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

Les présidents, les vice-présidents et les représentants des parlements :

11. Reconnait que les conflits armés ouverts sur les flancs orientaux et méridionaux de l'Union européenne, au Sahel et au Moyen-Orient, ont un impact décisif sur l'**évolution des flux migratoires** à travers la Méditerranée. Cependant, ils notent que les facteurs structurels (démographie, environnement et pauvreté) continuent également d'être des vecteurs importants. C'est pourquoi ils considèrent qu'il est essentiel de s'attaquer aux facteurs structurels qui déterminent les flux migratoires pour considérer le phénomène migratoire comme une opportunité de développement pour tous (les pays d'origine, de transit et de destination) et pour le migrant lui-même, en plaçant les droits de l'homme au centre de la politique migratoire et des accords de coopération internationale. En ce sens, ils s'engagent dans une approche préventive, globale, constructive et équilibrée entre les aspects socio-économiques et de sécurité liés à la mobilité humaine, y compris la lutte contre le trafic de migrants qui peut mettre leurs vies en danger ;
12. Soulignent que la migration est un phénomène inhérent à l'être humain qui fait partie de l'histoire commune de la Méditerranée. Ils s'engagent dans une gestion collaborative, avec une approche « *l'ensemble du gouvernement et de toute la société* », conformément au **Pacte mondial sur la migration** que l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé en 2018 et qui exhorte tous les pays à œuvrer pour une migration sûre, ordonnée et régulière ;
13. Reconnait les progrès accomplis par l'adoption du **Pacte sur la migration et l'asile** en tant qu'ensemble de nouvelles règles régissant la migration et établissant un régime d'asile commun au niveau de l'UE, conçu pour gérer et normaliser les migrations à long terme ; ainsi que les progrès concernant les lois nationales en matière d'immigration et d'asile des pays méditerranéens



partenaires. Ils invitent la nouvelle Commissaire européenne pour la Méditerranée à accompagner ces travaux législatifs en soutenant une coopération forte de l'UE avec les pays tiers d'origine et de transit, dont certains accueillent d'importantes communautés de migrants et de réfugiés, et à œuvrer dans le cadre du nouveau Pacte pour la Méditerranée afin de mettre en marche de larges partenariats axés sur la consolidation de la paix, la résolution des conflits, l'investissement, la stabilité économique, la création d'emplois, en particulier chez les jeunes, l'égalité des sexes et la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes, l'énergie, les transports, la sécurité, l'environnement et le changement climatique, les migrations, la culture et l'éducation et d'autres domaines d'intérêt commun, qui permettent la construction d'un marché euro-méditerranéen plus intégré ;

14. Ils s'engagent en faveur **d'une migration sûre, ordonnée et régulière**, favorisant l'intégration dans les pays d'accueil, tout en soutenant la création des conditions nécessaires aux retours volontaires. Ils notent qu'il faut s'attaquer à *la migration irrégulière* et *améliorer la sécurité* en mettant en place toutes les mesures possibles pour éradiquer les réseaux de passeurs et mettre fin au trafic d'êtres humains. Ils dénoncent et luttent contre les discours racistes et xénophobes et exigent l'application de mesures et de programmes de sensibilisation sur la réalité migratoire. Ils reconnaissent les avantages de la *migration régulière* et de la mobilité, car une migration sûre et ordonnée est une situation gagnant-gagnant, qui peut aider à répondre à certains besoins du marché du travail face aux défis démographiques posés par le vieillissement sur la rive nord de la Méditerranée et stimuler la croissance économique dans les pays de destination. Il est donc nécessaire de promouvoir la mise en place de *voies juridiques sûres* pour les personnes ayant besoin de la protection internationale et par le biais de programmes de formation et de mobilité de la main-d'œuvre, ainsi que par des campagnes de sensibilisation au niveau institutionnel sur les avantages de la migration légale et sur les risques de la migration irrégulière ;
15. Saluent le **processus de dialogue interrégional (UE-Afrique)**, mais notent que les données concernant les **flux migratoires à l'intérieur du continent africain** (qui sont majoritaires) invitent à renforcer la coopération internationale dans la gestion de ces migrations internes, afin de préserver la stabilité du continent ;
16. S'engagent à renforcer le **multilatéralisme migratoire** et à apporter un soutien financier stable aux organisations internationales spécialisées dans la migration en collaboration avec d'autres donateurs et les parties prenantes concernées afin d'assurer une gestion sûre et efficace de la mobilité humaine, ainsi que la stabilité internationale.

III. LA QUESTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

Les présidents, les vice-présidents et les représentants des parlements :

17. Rappellent la 2^{ème} Déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'environnement et l'action climatique, adoptée en octobre 2021, ainsi que les déclarations ministérielles sur l'énergie de 2021 et la déclaration ministérielle de l'UpM sur l'eau de 2017. Et ils notent que la région méditerranéenne doit donner la priorité à la **coopération régionale** pour faire face à l'impact croissant du changement climatique. Des efforts conjoints d'atténuation et d'adaptation des stratégies, basés sur des connaissances et des ressources partagées, sont indispensables pour renforcer la résilience et réduire les vulnérabilités transfrontalières ;
18. S'engagent à faire en sorte que les plans nationaux de lutte contre le changement climatique soient alignés sur les accords internationaux, tels que l'Accord de Paris, afin d'assurer une réponse cohérente et efficace. **L'intégration des politiques climatiques dans tous les secteurs**, y compris l'énergie, l'eau, l'agriculture, l'industrie et le transport, est essentielle pour parvenir à une résilience à long terme et une durabilité environnementale. À cet égard, les communautés locales doivent être impliquées, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux femmes, par le biais d'investissements dans l'éducation, le financement et le transfert de technologie afin de garantir que les politiques climatiques soient inclusives, efficaces et adaptées aux besoins et aux priorités de chaque pays ;
19. Affirment que 60 % de la population mondiale pauvre en eau **se concentre en Méditerranée**, ce qui en fait l'une des régions de la planète les plus vulnérables au changement climatique. Ils avertissent que la Méditerranée se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale et notent que le stress hydrique est un problème courant dans cette région ;
20. Soulignent la relation entre pénurie d'eau et appauvrissement de la population, dont l'impact sur la migration est reconnu, ce qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de personnes déplacées et de demandeurs d'asile ;
21. Considèrent qu'une approche globale et durable est essentielle pour résoudre le problème de la pénurie croissante d'eau en Méditerranée. Cela comprend la



modernisation des infrastructures, la promotion de la réutilisation de l'eau et la mise en œuvre de pratiques efficaces pour assurer la sécurité hydrique pour les générations futures ;

22. Estiment que l'investissement dans des systèmes d'eau résilients au changement climatique, tels que le dessalement alimenté par des énergies renouvelables et les solutions fondées sur la nature telles que la restauration des zones humides, peut aider à atténuer l'impact du changement climatique sur la disponibilité et la qualité de l'eau. Par conséquent, il est nécessaire d'intégrer la conservation de la biodiversité dans les politiques nationales et régionales, ainsi que dans la planification économique ;
23. Soulignent que le déploiement des énergies renouvelables (telles que le solaire, l'éolien et l'hydraulique) doit être accéléré, afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et de privilégier **les mesures d'efficacité énergétique** dans tous les domaines (des processus industriels aux bâtiments résidentiels), ainsi que l'investissement dans la recherche et le développement de technologies d'énergie propre (telles que l'hydrogène vert ou les systèmes de stockage de l'énergie), dans la perspective de la transition vers une énergie durable.

IV. EMPLOI DES JEUNES ET ÉGALITÉ DES SEXES DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

Les présidents, les vice-présidents et les représentants des parlements :

24. Rappellent la Déclaration ministérielle de l'UpM sur l'emploi et le travail (Marrakech, 2022) et la Déclaration ministérielle de l'UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans les sociétés (Madrid, 2022). Et ils soulignent que les jeunes et les femmes sont deux groupes qui méritent une attention prioritaire et permanente dans l'élaboration de politiques publiques favorisant l'accès et le maintien dans l'emploi et le développement de leur employabilité, en reconnaissant les difficultés spécifiques pour entrer et rester dans l'emploi ;
25. Notent la réalité de l'explosion démographique sur le continent africain et le bassin méditerranéen, face au vieillissement progressif du continent européen, alors que les jeunes représentent plus de la moitié de la population de la région méditerranéenne, ce qui constitue un atout clé, mais qui exige d'assurer une création d'emplois efficace pour exploiter ce dividende démographique et la conception d'accords de migration circulaire qui facilitent l'embauche de la **population jeune croissante sur le continent africain** ;
26. Soulignent l'existence de problèmes spécifiques liés à l'inégalité de genre, comme l'accès des filles à l'enseignement secondaire, la faible participation des



femmes à la vie politique et au marché du travail et, en particulier, en ce qui concerne la résolution des conflits et la construction de l'avenir grâce au progrès scientifique et technologique, la violence sexiste comme obstacle à l'égalité, le risque d'exploitation et de violence dans les routes migratoires, l'augmentation de la violence à l'égard des femmes en politique, la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle ou le travail domestique et les services de soins non rémunérés ;

27. Exigent le respect de toutes les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies formant l'Agenda 200 sur les femmes, la paix et la sécurité, qui appelle à une participation et à une représentation accrues des femmes dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits et à assurer la protection et le respect des droits fondamentaux des femmes et des filles, en particulier contre le viol et les autres formes de violence sexuelle dans les conflits armés ;
28. Constatent que **l'intégration des femmes** à tous les niveaux de décision contribue à la construction de sociétés plus égalitaires. Ils soulignent la nécessité de faciliter l'accès au financement et aux réseaux d'affaires pour les jeunes entrepreneurs, en particulier dans les secteurs à forte demande, tels que la technologie ou l'ingénierie, ainsi que de mettre en œuvre des politiques de transparence salariale et de combattre la discrimination de genre dans l'emploi ;
29. Se félicitent de la mise en place, au sein de l'Union pour la Méditerranée, d'un mécanisme de suivi chargé d'évaluer l'écart entre les sexes et de formuler des recommandations à l'intention des décideurs politiques, et soulignent qu'il est souhaitable de collecter des données ventilées par sexe afin de concevoir des interventions plus efficaces.

Fait à Grenade, le 4 avril 2025